

REGION BRETAGNE

## CONSEIL REGIONAL

22 juin 2018

### VOEU

#### *Agences de l'eau : pour un cadre financier à la hauteur des enjeux*

#### *Texte*

Depuis 50 ans, les agences de l'eau jouent un rôle essentiel de soutien au financement des projets et des politiques de l'eau en Bretagne. Financeurs de la première heure sur le petit cycle de l'eau, leur action devient de plus en plus déterminante pour accompagner les collectivités sur le grand cycle, pour une gestion intégrée de l'eau. Le Ministère de la transition écologique et solidaire leur a demandé en 2017 de répondre aux nouveaux enjeux de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique. La Région Bretagne, chargée d'une mission de coordination et d'animation des politiques de l'eau, partage cet effort de transversalité et cette ambition.

A l'inverse, la baisse des moyens financiers octroyés à ces agences, et notamment l'agence de l'eau LoireBretagne, est particulièrement inquiétante. Avec une baisse anticipée de 26% du montant de ses interventions dès 2019, l'agence ne pourra pas être au rendez-vous des besoins et de cette ambition commune.

La Région Bretagne se joint à la motion adoptée par le comité de bassin de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne le 26 avril dernier, et demande au Gouvernement que l'encadrement législatif des 11es programmes pluriannuels d'intervention des agences de l'eau soit revu au plus vite afin d'éviter toute pause dans l'accompagnement des projets des territoires et dans la reconquête de la qualité des eaux.

**Le vœu est approuvé à l'unanimité.**